

MAI 2021

Note de position

Richesses capturées, démocratie en péril

Pour les droits humains au Congo !

Campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour prévenir des éventuelles atteintes aux droits humains en République du Congo lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2021.

Une initiative de



Les partenaires de la campagne



Richesses capturées, démocratie en péril

« Faire de la politique économique, et a fortiori de la fiscalité, un objet de débat public, c'est créer les conditions d'une alternance démocratique en Afrique ». Ainsi le mouvement Tournons la page pose-t-il la gouvernance économique comme pré-requis à une vie démocratique et politique saine.

En République du Congo, gestion de la rente pétrolière et autoritarisme sont étroitement liés, aux dépens du plus grand nombre.

La gestion opaque du pétrole : ressource au cœur de l'économie congolaise et cause du mal-développement

Troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, l'économie congolaise est fortement dépendante de l'or noir, et la gestion de cette rente pétrolière, tout comme les transactions ou les prêts gagés sur cette ressource s'accompagnent de pratiques troubles. Ainsi, la concession du terminal portuaire de Djeno à Total pour une durée de vingt ans au mois de novembre dernier s'est faite dans une totale opacité, sans validation par le Parlement, alors qu'il s'agit d'un point stratégique de l'activité pétrolière nationale. Plus de la moitié de la richesse produite au Congo provient aujourd'hui de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), une

entreprise qualifiée de « boîte noire » par Global Witness. De 2012 à 2018, elle n'a réalisé que 123 millions de dollars de bénéfices pour des ventes de pétrole estimées à 5,7 milliards. Simultanément, sa dette a augmenté de 741 millions de dollars sur la même période.

Les détournements de fonds ne seraient pas étrangers à ce phénomène : « 156 millions de dollars de dividendes destinés à l'unique actionnaire de la SNPC - l'État - auraient disparu entre 2016 et 2018 ». Le fils du président, Denis-Christel Sassou-Nguesso, longtemps numéro deux de l'entreprise, aurait ainsi accepté des commissions pour favoriser l'octroi de contrats juteux à des sociétés étrangères. Il est ainsi soupçonné d'avoir permis à Philia SA, une petite société suisse inconnue du grand public, d'obtenir le droit exclusif d'exportation du pétrole raffiné congolais alors qu'il était administrateur général d'une des autres grandes sociétés nationales du secteur pétrolier, la Congolaise de raffinage. Dans le même temps, Denis-Christel dépensait l'équivalent de 10% du budget congolais de la santé dans l'immobilier et des biens de luxe dans les pays occidentaux, comme illustre, en France, l'affaire des biens mal acquis, qui éclabousse d'autres membres du clan Sassou Nguesso. Denis-Christel Sassou-Nguesso fait par ailleurs l'objet d'une procédure d'un tribunal fédéral américain visant à saisir un appartement de luxe en Floride, financé, selon les enquêteurs, par des deniers publics.

Si les intérêts économiques au Congo de puissances étrangères ont jusque-là garanti la stabilité du régime de Denis Sassou-Nguesso, la population ne profite à l'évidence pas de la richesse produite. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) estimait qu'en 2017, le Congo recevait moins de 3% de la production totale oléifère et gazière sur son territoire, alors même que cette rente représente 70% des recettes du budget national. La dépendance au pétrole est telle que les chocs pétroliers successifs ont durement affecté la vie économique congolaise : la baisse des cours entamée en 2014 a entre autres provoqué la suppression de plus de 50 000 emplois en trois ans ainsi que l'augmentation de l'extrême pauvreté dans ce pays où près d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté.

Une dette colossale signe de la gabegie des dirigeants condamnant le futur du pays

En 2010, le Fonds monétaire international (FMI) accordait au Congo un allègement de dette conséquent de 1,9 milliards de dollars. Pourtant, en 2020 la dette publique représentait 12,5 milliards de dollars, soit environ 100% du PIB. Durement frappé par la chute du prix du baril de pétrole amorcée en 2014, la dette s'est emballée ces dernières années. De surcroît, la pandémie a contraint le pays à réduire de près de 100 000 barils par jour sa production de pétrole après que l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) a décidé de fixer un nouveau quota pour répondre à la baisse subite de la demande. Par conséquent, le PIB congolais s'est contracté de 9,3 % en 2020.

Les prêts gagés sur le pétrole, très opaques, et les dettes cachées sont en grande partie responsables de l'augmentation de la dette à un niveau que le FMI juge « insoutenable ». Trafigura et Glencore, deux négociants pétroliers, détiennent à eux deux un sixième de la dette nationale et l'objectif annoncé de ramener la dette sous la barre des 70 % du PIB à l'horizon 2023 nécessite par conséquent de renégocier les prêts contractés auprès de ces traders. Les liens avec les pétroliers ont longtemps permis de masquer la lourdeur de la dette congolaise comme lorsque Total avait aidé le pays à se refinancer sans en alerter le FMI en 2003. De même, le pétrolier italien ENI aurait annulé 283 millions de dollars de dette de la SNPC, sans qu'aucune transparence ne soit faite sur cet allègement. En 2017, 21% de la part de la production pétrolière nationale a ainsi servi à rembourser les lourds emprunts souscrits par la SNPC auprès de ces négociants, des emprunts absolument vitaux pour la compagnie pétrolière nationale la plus endettée du monde. En janvier 2020, Global Witness dévoilait que la SNPC avait contracté 3,3 milliards de dettes auprès des géants pétroliers, faisant ainsi peser un lourd risque sur le pays lui-même. Entre autres, ces entreprises se sont longtemps faites rembourser divers frais réels ou fictifs (frais médicaux, intérêts sur un bonus de signature, etc.).

Kleptocratie, dette cachée et clientélisme international

Kleptocrate, l'État congolais est ainsi contraint de dissimuler l'ampleur de sa dette et la destination des fonds perdus, au point de mentir au FMI en 2017, déclarant une dette extérieure de 77 % du PIB alors que cette dernière était en réalité de 117 %. En juillet 2019, Le FMI avait conditionné une aide de 450 millions de dollars à une transparence budgétaire accrue, et seuls 45 millions de dollars ont été versés à ce jour, soit un dixième du montant prévu.

Une autre condition imposée par l'institution était la révision de la dette détenue par la Chine, un outil de domination géopolitique que celle-ci emploie au Congo, comme dans de nombreux pays africains. La Chine détient toujours un tiers de la dette publique congolaise, malgré l'annonce très politique de l'annulation de 13 millions de dollars en février 2021. Les rapports avec la Chine, premier partenaire commercial du Congo (importation et exportations), poussent le gouvernement congolais à se plier aux intérêts chinois, en refusant notamment d'interdire fermement la pêche industrielle intensive que pratique la société chinoise Rongchang Fisheries, qui entraîne une raréfaction des poissons aux dépens des pêcheurs congolais. De la même manière, les exploitations minières chinoises provoquent une forte pollution dans le pays sans qu'aucune objection de la part du gouvernement. En perte de vitesse dans la région, la France a cependant annoncé la tenue d'un sommet sur le financement des économies africaines en mai 2021, auquel le Congo a été convié/ Il a plaidé pour un allègement de la dette.

A Outre le fait d'alimenter l'autoritarisme et la mainmise d'un clan au pouvoir sur la manne pétrolière, cette richesse en hydrocarbures fausse également la donne dans les relations inter-étatiques. Ainsi le groupe français Total, premier opérateur pétrolier au Congo, est régulièrement soupçonné d'entretenir l'esprit de la Françafrique en assurant au régime de Brazzaville le soutien politique de l'Elysée. La France ayant ainsi observé un silence coupable lors du processus électoral non-transparent et non-crédible de mars dernier.

La situation économique au Congo donne finalement le sentiment d'une manne capturée par un clan avec la complicité de sociétés étrangères. La population est la première victime de cette situation : outre les affaires déjà évoquées qui vident les caisses du budget et la prive d'une éventuelle redistribution des richesses, la privatisation des sociétés nationales d'eau et d'électricité à des entreprises chinoises et turques en 2018, dans le but de renflouer les caisses de l'État, a par exemple provoqué une nette dégradation de leurs services. L'endettement du pays a par ailleurs accentué la pauvreté. Les retraités et les étudiants pâtissent particulièrement des retards de versements de leurs pensions et bourses.

Le pays ne manque pourtant pas d'atouts propices à une diversification des activités économiques. A commencer par la profusion de terres arables. Reste que l'absence d'investissements dans

l'agriculture contraint le Congo à importer des quantités importantes de produits alimentaires. En 2020, le coût des les importations de nourriture a ainsi représenté 64,6 % du budget, pesant à la fois sur les finances et la sécurité alimentaire des citoyens.

Au regard du net recul du PIB congolais en 2020, dans le contexte d'une pandémie amplifiant tous les déséquilibres du pays, il paraît impossible de nier la gravité de la situation économique au Congo. Ce territoire pourtant riche en ressources naturelles voit son potentiel paralysé par une corruption institutionnalisée et un régime autoritaire qui verrouille le système, obstruant toute possibilité de réforme ambitieuse, dans l'indifférence apparente de la communauté internationale. Les modèles ne manquent pourtant pas en termes de bonne gestion de ressources naturelles, à l'instar du Botswana ou de la Norvège.

Nos recommandations

Pour les droits humains au Congo !

Au gouvernement congolais :

- Faire ratifier tous les accords avec les entreprises multinationales qui diffèrent du droit commun par le Parlement et rendre public le contenu de ces conventions d'établissement ;
- Ne plus attribuer de contrats sans appel d'offre public ;
- Pratiquer des audits externes des activités pétrolières, publier les recettes et le nombre de redressements ;
- Assurer l'indépendance de la Cour des comptes ou de l'organe en charge de l'audit des comptes publics ;
- Rendre publics tous les prêts contractés ainsi que l'emploi des ressources financières dont dispose le Congo ;
- Permettre la réalisation d'un audit indépendant de la dette actuelle du Congo et rendre les résultats de celui-ci publics ;
- Créer un observatoire national du pétrole rassemblant des acteurs du gouvernement, de la société civile et des experts indépendants ;
- Préparer l'après-pétrole en favorisant une approche diversifiée, sociale et inclusive ;
- Ouvrir une enquête parlementaire et judiciaire sur les détournements de fonds et les malversations par les hautes personnalités de l'État ;
- Mener une enquête indépendante sur les conflits d'intérêts concernant l'utilisation de sociétés écran pour commercialiser le pétrole du pays et l'octroi à la SNPC de prêts à taux d'intérêt élevé ;
- Assurer le fonctionnement indépendant de l'Observatoire de lutte contre la corruption ;
- Modifier la loi sur la désignation du Président du Haut Conseil de lutte contre la Corruption pour assurer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif.
- Démanteler et privatiser la SNPC au profit d'un actionnariat populaire national avec apurement de la dette par libération d'obligations ;

Aux organisations africaines et ONU :

- Inciter l'État congolais à plus de transparence sur ses revenus issus du pétrole en s'inspirant des recommandations de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et de la campagne « Publiez Ce Que Vous Payez » ;

- Appuyer les associations locales afin de renforcer leur capacité à produire une information indépendante et crédible sur les projets pétroliers et la gestion des revenus pétroliers ;
- Renforcer l'appui technique et financier au Congo pour permettre une gestion plus transparente et raisonnée de sa dette publique.

Aux autorités françaises et européennes :

- Davantage inclure les citoyens congolais dans la gestion de l'aide au développement notamment en impliquant les organisations de la société civile dans les sommets internationaux comme celui du 18 mai 2021 à Paris sur le financement des économies africaines ;
- Utiliser le programme d'assistance au développement pour renforcer la capacité du gouvernement congolais à passer des contrats équitables et à gérer les revenus pétroliers, et la capacité des organisations de la société civile à surveiller et à responsabiliser leur gouvernement ;
- Faire de la bonne gouvernance économique, la gestion transparente et l'utilisation responsable et équitable des revenus pétroliers un pilier des relations bilatérales avec le Congo ;
- Exiger des entreprises pétrolières intervenant au Congo une plus grande transparence sur les conditions contractuelles les liant à l'État ;
- Soutenir l'État congolais et sa population dans le contexte de dégradation de sa situation économique liée à la crise sanitaire ;
- Œuvrer à l'identification, au gel et au rapatriement de l'ensemble des revenus pétroliers détournés du Congo ;
- Restituer aux pays spoliés les biens mal acquis par le pouvoir et mettre en place des mécanismes de contrôle pour que les fonds libérés servent effectivement au développement des populations.

**Nous
contacter**

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
ocdh.brazza@ocdh-brazza.org

Agir ensemble pour les droits humains
communication@aedh.org

La campagne
Pour les droits humains au Congo
est financée par



**National Endowment
for Democracy**
Supporting freedom around the world